

Résolution présentée par la délégation du

Nigéria

Thème : AGENDA 2030 POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Concerne: LA LUTTE DU TERRORISME PAR L'EDUCATION

L'Assemblée Générale,

- Préoccupée par l'existence de différents groupe terroriste sur les terres de plusieurs pays comme le Burkina Faso et le Mali avec Al-Qaïda mais encore l'Israël avec le Hamas,
- Remarquant la présence persistante du groupe terroriste Boko Haram, qui a déjà causé des milliers de morts dans le Nord du pays et qui est responsable de 8% du taux de mortalité du pays,
- Sidérée par l'inaction du reste du monde face à ce combat contre le terrorisme mais aussi par l'augmentation alarmante du recrutement des jeunes, voire mineurs au sein des différents groupes terroristes, notamment dans les zones où l'éducation est limitée,
- Soulignant que les jeunes très croyants ne veulent pas recevoir d'éducation, qu'ils considèrent mauvaise, ils restent donc enfermés dans leurs idéaux, c'est pour cela que le Nigeria possède le taux de scolarisation le plus bas, seulement 34% de la population est scolarisée,
- Prônant l'importance de l'éducation des jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans afin de leur ouvrir les yeux et de les sortir de l'ignorance face à des cas d'extrémisme religieux. Par ailleurs, l'éducation permet de réduire la délinquance car elle offre aux jeunes des alternatives à la violence,
- Propose
- un nouvel organe de l'ONU, "Education for all" (EFA) qui vise le renforcement du système éducatif par des contrôles fréquents ;
 - que tous les pays ayant un IDH entre 0,750 et 1 devront fournir les personnes qualifiées dans le domaine de l'éducation ;
 - que tous les pays ayant un IDH entre 0 et 0,750 devront être sujets à ces contrôles.

Le texte français fait foi